

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[fsgt.31@free.fr](mailto:fsgt.31@free.fr)



**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

**25 AVRIL 2017**

**N° 31**

## SOMMAIRE

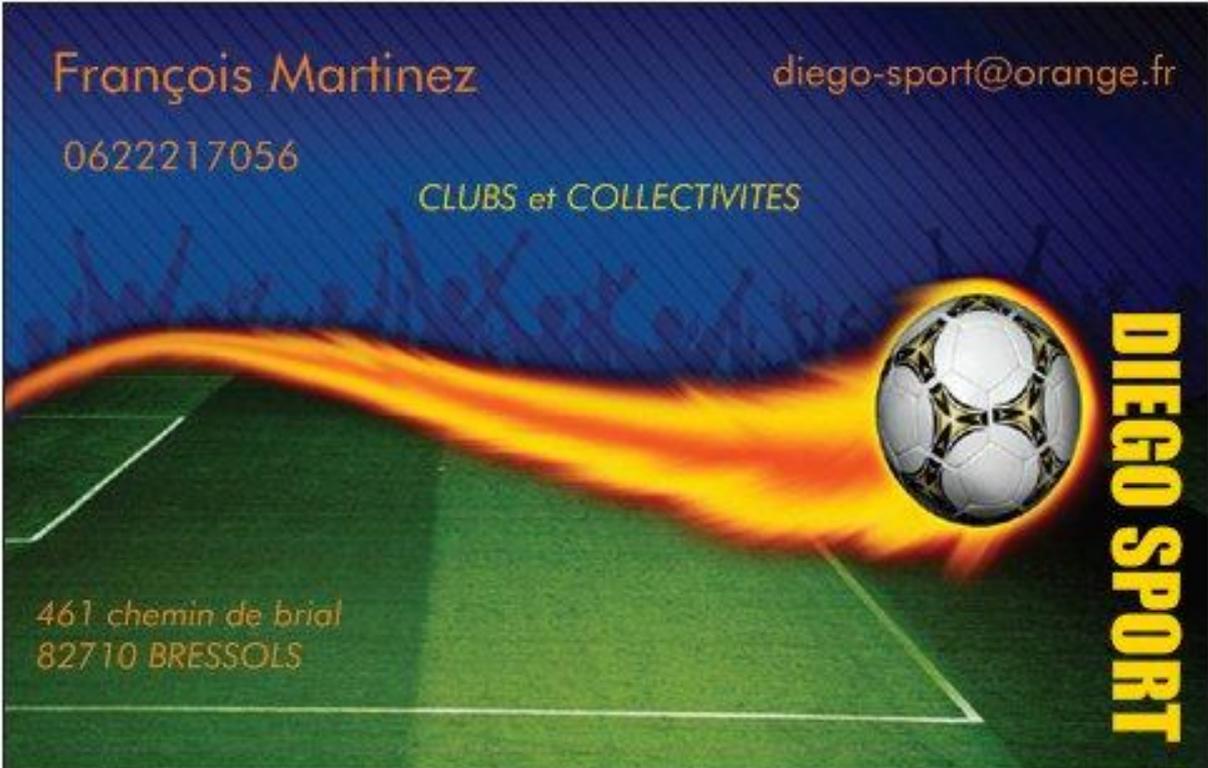


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Trésorerie,
- Arbitrage,
- Situation des équipes vis-à-vis...
- Résultats semaine 16,
- Sportivité semaine 16,
- Sanctions,
- Sanctions en retard,
- Calendrier : Semaines 18 et 19.

**SAISON 2016 - 2017**

**OFFICIEL DU FOOTBALL**

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez  
0622217056  
diego-sport@orange.fr  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 24 avril 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① Site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② Onglet : « en cas d'accident ».
- ③ Télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : 8 €

Indemnité de déplacement : 32 €

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

**Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entrainera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction.**

### ❹ **ARRETES MUNICIPALES**

**ART 9-B-5 :**

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

## **⑤ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **⑥ REDACTION DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

## **⑦ CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ RETOUR DES FEUILLES DE MATCH**

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, **(feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre)**, sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction.

## **⑨ RESPECT DES COULEURS**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

## **⑩ SANCTIONS**

***Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.***

### **①① RAPPORT DES JOUEURS**

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

### **①② PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre,  $\frac{1}{4}$  des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

**Tout joueur quittant un club de foot à 7 pour rejoindre un club de foot à 11 ou vice versa, doit remplir un avis de mutation à joindre à la demande de licence.**

### **①③ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS**

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, C'EST LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

### **①④ LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

 **Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

## **INFORMATIONS LICENCES**



**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DES DEMANDES DE LICENCES**

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :**

C'EST LA **CARTE DE DROITE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

**RAPPEL**

**LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.**

**RETOUR DES LICENCES A VALIDER :**

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

**AC2L** : à partir du 29/11 (1 joueur) et à partir du 04/04 (1 joueur)

**US CAF** : à partir du 25/10 (1 joueur)

**MIRAIL UNITED** : à partir du 04/04 (1 joueur)

**TOLOSA FOOT SYSTEM** : à partir du 22/11 (1 joueur)



**RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :**

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :



**RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :**

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

**IO TEAM** : à partir 07/03 (1 joueur)

**TRESORERIE**



**L'EQUIPE *MIRAIL UNITED* DOIT REGULARISER SA TRESORERIE ARBITRAGE DE TOUTE URGENCE, FAUTE DE QUOI SES MATCHS NE SERONT PAS HOMOLOGUES.**

# ARBITRAGE



**Messieurs les arbitres, nous vous rappelons encore une fois que l'original de la feuille de match doit être donnée au club vainqueur.**

**Messieurs les arbitres, nous vous rappelons encore que vos rapports doivent être envoyés sous 48 heures.**

## SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

### FEVRIER - MARS

#### 1) Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat

ACERSO CS		FORZA VIOLA FC		SHAKHTAR TOLOSA
ASCA	**	A FOOT POUR TOUS		SCLE FOOT
USA FOOT	**	US LABEGE- RAMONV.		ATHLETICO TOLOSA A
ALTRAN FOOT		PASPORT	*	ATHLETICO TOLOSA B
FSGT AUCAMVILLOISE		FA ROQUES A		ATHLETICO TOLOSA C
AUTERIVE DF		AJ ST EXUPERY		SOPRA FOOT
AS DRT		SHADOCKS DE SEILH		TOLOSA FOOT SYS.
				TOULOUSE SA

#### 2) Equipes non pénalisées, 1<sup>ère</sup> année :

DYNAMO FC                      IO TEAM

#### 3) Equipes non pénalisées, 2<sup>ème</sup> année :

AC2L                                      MIRAIL UNITED                      FA ROQUES B

#### 4) Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

**5) Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :**

US CAF	ASEAT	NEW TEAM
ASC CNES	FONBO FC	FC POTO
USEMA COLOMIERS	MECAPROTEC FC	AS ST LOUP CAMMAS
DYNAMO AGAFOUS FC	MISTRAL P.L.	SB SPORT

\*\*\* NON REPRESENTEE EN FEVRIER.

\* NON REPRESENTEE EN MARS.

## **RESULTATS**

### **SEMAINE 16 DU 18/04/2017 AU 21/04/2017**

***Coupe de la Haute-Garonne : 1/4 de finale***

MECAPROTEC		<b>Remis</b>			ASEAT	
USEMA COLOMIERS	<b>4</b>	-	<b>2</b>		DAIQUIRI FC	
AS DRT	<b>1</b>	-	<b>4</b>		PASPORT	
AFPT FC		<b>Annulé</b>			ALTRAN FOOT	

***Coupe de Printemps : 1/4 de finale***

SHAKHTAR TOLOSA	<b>2</b>	-	<b>6</b>		FORZA VIOLA FC	
AUTERIVE DF	<b>5</b>	-	<b>1</b>		USA FOOT	
TOULOUSE SA	<b>1</b>	-	<b>2</b>		ASLCV	
ATHLETICO TOLOSA B	<b>2</b>	-	<b>2</b>		ASC CNES	
Tirs au but	<b>5</b>	-	<b>6</b>			

***Coupe du Comité : 1/4 de finale***

AS SAINT LOUP CAMMAS	<b>1</b>	-	<b>1</b>		MIRAIL UNITED	
Tirs au but	<b>6</b>	-	<b>5</b>			
DYNAMO FC	<b>3</b>	-	<b>2</b>		FSGT AUCAMVILLOISE	

### **RATTRAPAGE**

***Coupe du Comité : Tour 3 - Poule 2 (du 22/02/17)***

NEW TEAM	<b>3</b>	-	<b>0</b>		AC2L	<b>F</b>
----------	----------	---	----------	--	------	----------

***Division: Excellence - Journée 8 retour (du 03/03/17)***

SHADOCKS SEILH	<b>3</b>	-	<b>2</b>		AJ SAINT EXUPERY	
----------------	----------	---	----------	--	------------------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

***Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :***

## SPORTIVITE SEMAINE 16

**TROIS** sorties temporaires, **DEUX** avertissements et **TROIS** exclusions pour **8** rencontres arbitrées seulement.

## SANCTIONS

### Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / ASC CNES du 19/04/17 – Coupe de Printemps – Quart de finale :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE* " – AVERTISSEMENT –  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 09/11/16 (**ART 32 – §B – f**),  
ODDOUX Nicolas, licence n°318251, (ATHLETICO TOLOSA B)  
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 02/05/2017.

### Rencontre AS SAINT LOUP CAMMAS / MIRAIL UNITED du 20/04/17 – Coupe du Comité – Quart de finale :

Pour " *COUP A UN ADVERSAIRE* " – EXCLUSION –  
VINCENT Jean-Pierre, licence n°187388, (AS ST LOUP CAMMAS)  
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

Pour " *AGRESSION ENVERS UN PARTENAIRE* " – EXCLUSION –  
BORI Julien, licence n°181494, capitaine, (AS ST LOUP CAMMAS)  
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

Pour " *CONDUITE VIOLENTE ENVERS UN ADVERSAIRE* " – EXCLUSION –  
SOFI Jaouad, licence n°55615784, capitaine, (MIRAIL UNITED)  
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

## SANCTION EN RETARD

### Rencontre AUTERIVE DF / FC POTO du 04/04/17 – Excellence – Journée 8 retour :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §M – a**), décide :

Pour " *COUP A ADVERSAIRE* " – EXCLUSION –  
DJERBI Bilal, licence n°55689377, (AUTERIVE)  
- Dix (10) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 18 avril, + un (1) match de suspension ferme (voir bulletin n° 30), reste dix (10) matchs de suspension ferme, à compter du 24/04/2017.

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir:** Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

## **SEMAINE 18 DU 02/05/2017 AU 07/05/2017**

### ***Coupe de la Ligue: 1/4 de finale***

PASPORT	SHADOCKS SEILH	Seilh Synthé	Ve 05/05	20h45
MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Me 03/05	19h45
ASEAT	US LABEGE-RAMONV.	Ceat Oran	Ma 02/05	20h00
USEMA COLOMIERS	AJ SAINT EXUPERY	Capitany Synthé	Me 03/05	20h00

### ***Coupe du Comité : 1/4 de finale***

FORZA VIOLA FC	TOLOSA FOOT SYS.	Stadium Taton Synthé	Je 04/05	20h00
SCLE FOOT	NEW TEAM	Sordelo St.	Je 04/05	19h45

### ***Coupe du Comité : 1/2 finale***

DYNAMO FC	AS ST LOUP CAMMAS	La Ramée Synthé	Ve 05/05	19h45
-----------	-------------------	-----------------	----------	-------

### ***Coupe de France Auguste Delaune: 1/4 de finale***

AS MARGERAY (13)	ASEAT	Marseille	Sa 06/05 ou Di 07/05
------------------	-------	-----------	-------------------------

## **RATTRAPAGE**

### ***Division: Excellence - Journée 8 retour (du 03/03/17)***

SHAKHTAR TOLOSA	ASC CNES	R. Barran	Je 04/05	19h45
-----------------	----------	-----------	----------	-------

## **SEMAINE 19 DU 09/05/2017 AU 12/05/2017**

### ***Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin: 1/2 finale***

ALTRAN FOOT	PASPORT	Blagnac Baradels Syn	Je 11/05	20h30
USEMA COLOMIERS	ASEAT	Capitany Synthé	Me 10/05	20h00

### ***Coupe de Printemps: 1/2 finale***

ASC CNES	ASLCV	Lardenne Synthé	Me 10/05	19h45
FORZA VIOLA FC	AUTERIVE DF	Stadium Taton Synthé	Je 11/05	20h00

*Si SHADOCKS SEILH est qualifié en Coupe de la Ligue:*

*Coupe de la Ligue: 1/2 finale*

SHADOCKS SEILH	MECAPROTEC ou ATHL TOLOSA B	Seilh Synthé	Ve 12/05	20h45
----------------	--------------------------------	--------------	----------	-------

*Si AJ ST EXUPERY et US LABEGE-RAMONVILLE sont tous les deux qualifiés en Coupe de la Ligue:*

*Coupe de la Ligue: 1/2 finale*

AJ SAINT EXUPERY	US LABEGE-RAMONV.	R.Barran	Je 11/05	19h45
------------------	-------------------	----------	----------	-------

*Si TOLOSA FOOT SYSTEM qualifiés en Coupe du Comité:*

*Coupe du Comité : 1/2 finale*

TOLOSA FOOT SYSTEM	SCLE FOOT ou NEW TEAM	Sordelo St	Je 11/05	19h45
--------------------	--------------------------	------------	----------	-------

## **RATTRAPAGE**

*Si NEW TEAM éliminé de Coupe du Comité*

*Division: Honneur - Journée 5 aller (du 30/11/16)*

NEW TEAM	FA ROQUES A	<b>A définir</b>
----------	-------------	------------------

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[fsgt.31@free.fr](mailto:fsgt.31@free.fr)



L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser

**3 MAI 2017**

**N° 32**

## SOMMAIRE

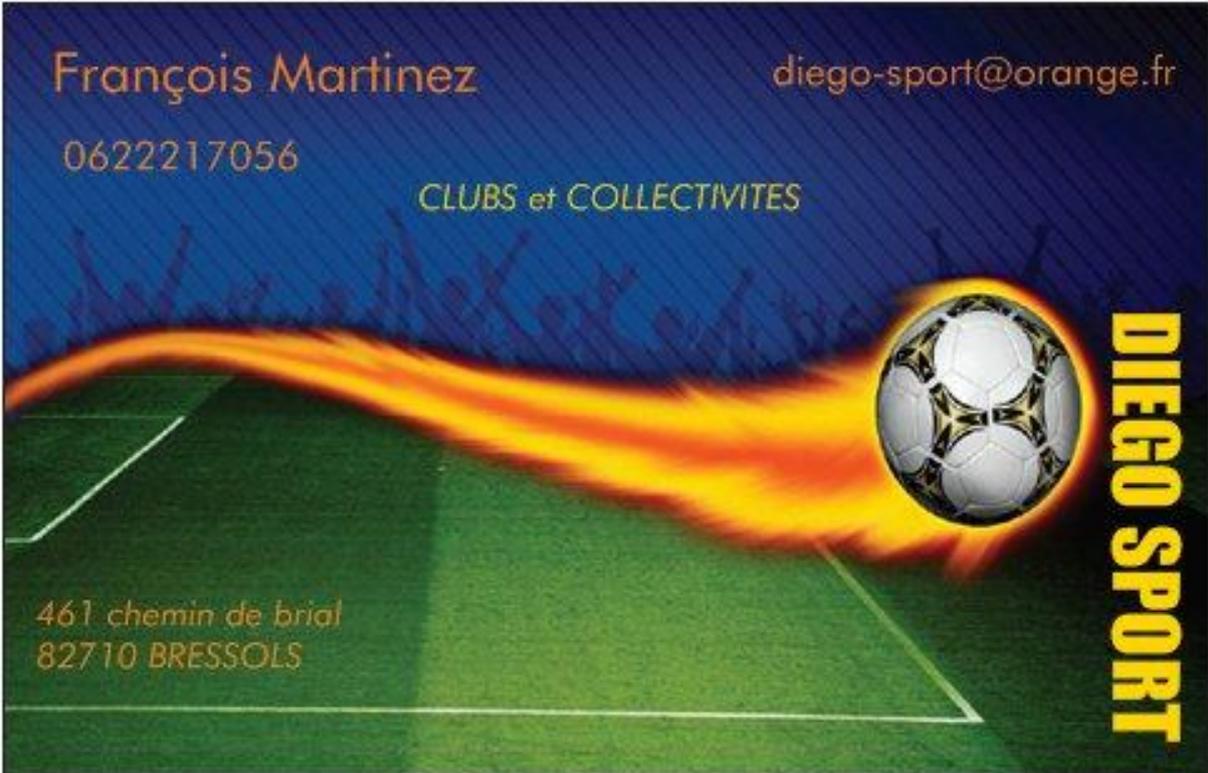


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Résultats semaine 17,
- Sportivité semaine 17,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier : Semaines 19 et 20,
- Formulaire challenge de la Sportivité Clubs.

**SAISON 2016 - 2017**

**OFFICIEL DU FOOTBALL**

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez  
0622217056  
diego-sport@orange.fr  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 2 mai 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① Site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② Onglet : « en cas d'accident ».
- ③ Télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

**Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entrainera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction.**

### ❹ **ARRETES MUNICIPALES**

**ART 9-B-5 :**

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

## **⑤ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **⑥ REDACTION DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

***La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.***

## **⑦ CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ RETOUR DES FEUILLES DE MATCH**

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, **(feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre)**, sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction.

## **⑨ RESPECT DES COULEURS**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

## **⑩ SANCTIONS**

***Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.***

### **①① RAPPORT DES JOUEURS**

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

### **①② PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre,  $\frac{1}{4}$  des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

**Tout joueur quittant un club de foot à 7 pour rejoindre un club de foot à 11 ou vice versa, doit remplir un avis de mutation à joindre à la demande de licence.**

### **①③ INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS**

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, C'EST LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

### **①④ LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

 **Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

## **INFORMATIONS LICENCES**



**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DES DEMANDES DE LICENCES**

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :**

C'EST LA **CARTE DE DROITE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

**RAPPEL**

**LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.**

** RETOUR DES LICENCES A VALIDER :**

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

**AC2L** : à partir du 29/11 (1 joueur) et à partir du 04/04 (1 joueur)

**US CAF** : à partir du 25/10 (1 joueur)

**MIRAIL UNITED** : à partir du 04/04 (1 joueur)

**TOLOSA FOOT SYSTEM** : à partir du 22/11 (1 joueur)

** RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :**

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :

** RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :**

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

**IO TEAM** : à partir 07/03 (1 joueur)

**RESULTATS**

**SEMAINE 17 DU 24/04/2017 AU 28/04/2017**

***Division : Excellence – Journée 12 retour***

ATHLETICO TOLOSA B	3	-	0	AUTERIVE DF	<b>F</b>
SHADOCKS SEILH		<b>Remis</b>		ASEAT	
US LABG.-RAMONVILLE	4	-	2	FC POTO	
USEMA COLOMIERS	3	-	2	AJ SAINT EXUPERY	

***Division : Promotion Excellence – Journée 12 retour***

ATHLETICO TOLOSA A	3	-	1	SHAKHTAR TOLOSA	
ASC CNES	8	-	1	DYNAMO AGAFOUS FC	
FONBO FC	4	-	2	MISTRAL P.L.	
PASPORT		<b>Remis</b>		MECAPROTEC FC	

**Division: Honneur – Journée 12 retour**

FA ROQUES A	4	-	3	SCLE FOOT
FORZA VIOLA FC	7	-	2	AS ST LOUP CAMMAS
SB SPORT FC	4	-	2	NEW TEAM
ASCA	1	-	1	FSGT AUCAMVILLOISE

**Division : Promotion Honneur – Journée 12 retour**

TOULOUSE SA	7	-	3	US CAF
TOLOSA FOOT SYSTEM	1	-	1	ATHLETICO TOLOSA C
AC2L	6	-	2	AS DRT
ALTRAN FOOT	9	-	2	MIRAIL UNITED

**Division : Promotion – Journée 12 retour**

USA FOOT	9	-	0	FA ROQUES B
SOPRA FOOT	4	-	0	ACERSO CS
DYNAMO FC		<i>Remis</i>		IO TEAM

**Exempt:** AFPT FC

**RATTRAPAGE**

**Coupe de la Haute-Garonne: 1/4 de finale**

MECAPROTEC FC	0	-	3	ASEAT
---------------	---	---	---	-------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : DYNAMO AGAFOUS FC,**

**SPORTIVITE SEMAINE 17**

**CINQ** sorties temporaires, **HUIT** avertissements et **UNE** exclusion pour **16** rencontres arbitrées seulement.

**SANCTIONS**

**Rencontre FORZA VIOLA FC / AS ST LOUP CAMMAS du 27/04/17 – Honneur - Journée 12 retour :**

Pour " **PROPOS INJURIEUX ENVERS L'ARBITRE** " **– EXCLUSION –**  
ROULIN Anthony, licence n°55619536, (AS ST LOUP CAMMAS)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

### Rencontre SB SPORT / NEW TEAM du 24/04/17 – Honneur - Journée 12 retour :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE* " – AVERTISSEMENT –  
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 08/12/16 (**ART 32 – §B – f**),

MARTINS BOUCA Marcos, licence n°298022, capitaine, (NEW TEAM)

- Deux (2) matchs de suspension ferme à compter du 09/05/2017.

## SANCTION EN RETARD

### Rencontre AS SAINT LOUP CAMMAS / MIRAIL UNITED du 20/04/17 – Coupe du Comité – Quart de finale :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous-commission en application du règlement (**Art 32 - §C – e**), décide :

Pour " *INSULTE A L'EGARD D'UN PARTENAIRE* " – EXCLUSION –

BORI Julien, licence n°181494, capitaine, (AS ST LOUP CAMMAS)

- Six (6) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 27 avril, reste cinq (5) matchs de suspension ferme, à compter du 02/05/2017.

## FINALES COUPES

Les finales des coupes auront lieu:

Coupe de la Ligue et Coupe du Comité, le samedi 10 juin après-midi; Coupe du Printemps et Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin le samedi 17 juin après-midi.

## RECTIFICATIF CALENDRIER

### SEMAINE 19 DU 09/05/2017 AU 12/05/2017

### RATTRAPAGE

*Division: Honneur - Journée 5 aller (du 30/11/16)*

NEW TEAM

FA ROQUES A

*Voir feuille des rencontres de ce bulletin*

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir:** Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

## **SEMAINE 19 DU 09/05/2017 AU 12/05/2017**

### ***Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin: 1/2 finale***

ALTRAN FOOT	PASPORT	Blagnac Baradels Syn	Je 11/05	20h30
USEMA COLOMIERS	ASEAT	Capitany Synthé	Me 10/05	20h00

### ***Coupe de Printemps: 1/2 finale***

ASC CNES	ASLCV	Lardenne Synthé	Me 10/05	19h45
FORZA VIOLA FC	AUTERIVE DF	Stadium Taton Synthé	Je 11/05	20h00

### ***Si SHADOCKS SEILH est qualifié en Coupe de la Ligue:***

#### ***Coupe de la Ligue: 1/2 finale***

SHADOCKS SEILH	MECAPROTEC ou ATHL TOLOSA B	Seilh Synthé	Ve 12/05	20h45
----------------	--------------------------------	--------------	----------	-------

### ***Si TOLOSA FOOT SYSTEM qualifié en Coupe du Comité:***

#### ***Coupe du Comité : 1/2 finale***

TOLOSA FOOT SYSTEM	SCLE FOOT ou NEW TEAM	Sordelo St	Je 11/05	19h45
--------------------	--------------------------	------------	----------	-------

## **RATTRAPAGE**

### ***Si NEW TEAM éliminé en Coupe du Comité***

#### ***Division: Honneur - Journée 5 aller (du 30/11/16)***

<b>NEW TEAM</b>	<b>FA ROQUES A</b>	<b>R.Barran</b>	<b>Me 10/05</b>	<b>19h45</b>
-----------------	--------------------	-----------------	-----------------	--------------

## SEMAINE 20 DU 15/05/2017 AU 19/05/2017

### *Division: Excellence - Journée 13 retour*

ASEAT	ATHLETICO TOLOSA B	Ceat Oran	Ve 19/05	20h00
FC POTO	SHADOCKS SEILH	Seilh Synthé	Ve 19/05	20h45
AUTERIVE DF	AJ SAINT EXUPERY	Auterive	Ma 16/05	20h30
US LABEGE-RAMONV.	USEMA COLOMIERS	Labège village	Lu 15/05	20h00

### *Division: Promotion Excellence - Journée 13 retour*

ATHLETICO TOLOSA A	MISTRAL P.L.	La Ramée St	Lu 15/05	19h45
ASC CNES	MECAPROTEC FC	Stadium n°4 Synthé	Lu 15/05	19h45
FONBO FC	SHAKHTAR TOLOSA	Sordelo Hb	Lu 15/05	19h45
PASPORT	DYNAMO AGAFOUS FC	R. Barran	Je 18/05	19h45

### *Division: Honneur - Journée 13 retour*

SCLE FOOT	ASCA	Amouroux St	Me 17/05	19h45
AS ST LOUP CAMMAS	SB SPORT	Castelmaurou	Je 18/05	20h15
NEW TEAM	FORZA VIOLA FC	Taton Synthé	Je 18/05	20h00
FSGT AUCAMVILLOISE	FA ROQUES A	Lardenne Synthé	Me 17/05	19h45

### *Division: Promotion Honneur - Journée 13 retour*

US CAF	TOLOSA FOOT SYS.	R. Barran	Me 17/05	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	TOULOUSE SA	M. Cerdan St.	Lu 15/05	19h45
AS DRT	ALTRAN FOOT	Sordelo St.	Je 18/05	20h00
MIRAIL UNITED	AC2L	La Ramée Synthé	Ve 19/05	19h45

### *Division: Promotion - Journée 13 retour*

ACERSO CS	USA FOOT	Sordelo St.	Me 17/05	19h45
FA ROQUES B	AFPT	<b>Annulé</b>		
SOPRA FOOT	DYNAMO FC	Argoulets St	Ma 16/05	19h45

*Exempt:* IO TEAM

## **FORMULAIRE CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CLUBS**

Comme chaque année, nous renouvelons le "challenge de la sportivité clubs". **Chaque club doit voter pour les clubs qui leur ont laissé la meilleure impression parmi ceux qu'ils ont rencontrés.** Veuillez donc compléter ce bulletin et nous le retourner avant le **10 juin 2017**.

Les années précédentes, certains n'avaient pas compris comment utiliser ces bulletins; nous vous expliquons à nouveau le fonctionnement.

Vous avez **DEUX VOTES** à faire.

Le **premier vote**, dans le tableau concernant **votre poule de CHAMPIONNAT**. Notez les 3 équipes (en mettant 1°, 2° et 3°) qui vous semblent les plus « fair-play ».

Dans le **deuxième (en bas)**, vous noterez **parmi TOUTES LES EQUIPES que vous avez rencontrées** dans la saison (**championnat, coupe Delaune et coupes départementales**) celles qui vous ont parues les plus « fair-play ».

Essayez d'en discuter avec vos joueurs et renvoyez-nous vos conclusions (**2 votes à faire**).

Il est bien évident que vous ne pouvez pas vous marquer. **D'autre part les équipes désignées par les autres ne seront pas récompensées si elles n'ont pas répondu.**

**CLUB :** \_\_\_\_\_

**DIVISION EXCELLENCE**

EQUIPES	
AUTERIVE DF	
USEMA COLOMIERS	
ASEAT	
LES SHADOCKS DE SEILH	
US LABEGE RAMONVILLE	
FC POTO	
AJ SAINT EXUPERY	
ATHLETICO TOLOSA B	

**DIVISION PROM. EXCELLENCE**

EQUIPES	
ASC CNES	
DYNAMO AGAFOUS FC	
FONBO FC	
MECAPROTEC FC	
MISTRAL P.L.	
PASPORT	
SHAKHTAR TOLOSA	
ATHLETICO TOLOSA A	

**DIVISION HONNEUR**

EQUIPES	
ASCA	
FSGT AUCAMVILLOISE	
FORZA VIOLA FC	
NEW TEAM	
FA ROQUES A	
AS ST LOUP CAMMAS	
SCLE FOOT	
SB SPORT FC	

**DIVISION PROMOTION HONNEUR**

EQUIPES	
AC2L	
ALTRAN FOOT	
US CAF	
AS DRT	
MIRAIL UNITED	
ATHLETICO TOLOSA C	
TOLOSA FOOT SYSTEM	
TOULOUSE SA	

**DIVISION PROMOTION**

EQUIPES	
ACERSO CS	
USA FOOT	
AFPT	
DYNAMO FC	
FA ROQUES B	
SOPRA FOOT	
IO TEAM	

Dans le tableau ci-dessous, vous désignerez aussi les **trois équipes** les « plus sportives », **TOUTES COMPETITIONS CONFONDUES** (championnat et coupes).

1° .....

2° .....

3° .....

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[fsgt.31@free.fr](mailto:fsgt.31@free.fr)



**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

**10 MAI 2017**

**N° 33**

## SOMMAIRE

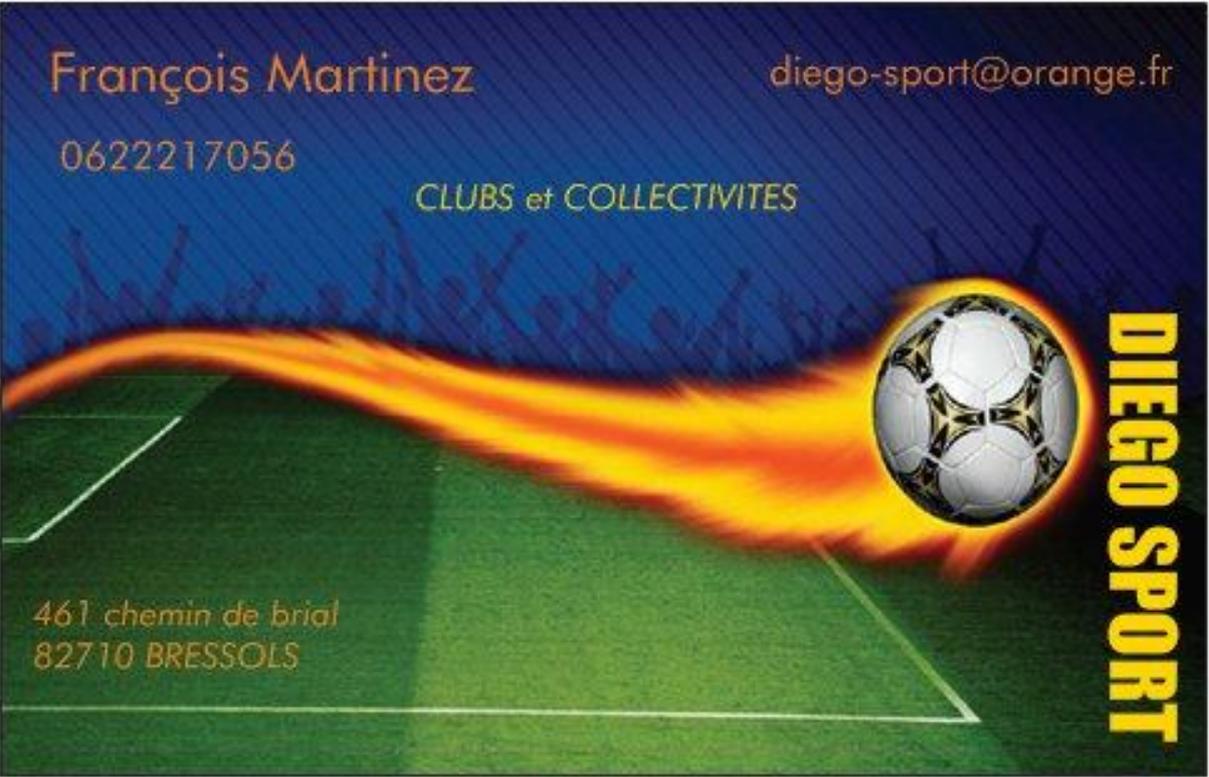


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Rectificatif Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Résultats semaine 18,
- Sportivité semaine 18,
- Calendrier : Semaines 20 et 21,
- Challenge Sportivité 2016
- Formulaire challenge de la Sportivité Clubs.

**SAISON 2016 - 2017**

**OFFICIEL DU FOOTBALL**

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez  
0622217056  
diego-sport@orange.fr  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 9 mai 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### ❶ **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### ❷ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① Site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② Onglet : « en cas d'accident ».
- ③ Télécharger le document en format pdf.

### ❸ **TARIFS**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **32 €**

Soit un total de **20 € par équipe**, ou **40 €** s'il y a deux arbitres.

**Tout arbitrage non réglé au plus tard le lundi midi suivant la rencontre, entrainera le match perdu par pénalité pour l'équipe en infraction.**

### ❹ **ARRETES MUNICIPALES**

**ART 9-B-5 :**

**"Les arrêtés municipaux doivent arriver à la commission avant le lundi suivant la déclaration. Dans le cas contraire, ils ne seront pas pris en considération."**

## **⑤ CONTRÔLE SYSTEMATIQUES DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, « **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ». Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée « forfait ». Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

## **⑥ REDACTION DES FEUILLES DE MATCH**

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes ne s'écrivent sur le double.

*La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.*

## **⑦ CONTROLE DES FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel. D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **⑧ RETOUR DES FEUILLES DE MATCH**

Les feuilles de match doivent être retournées dans les délais, aussi bien l'original que le double, **(feuilles postées 48h après la rencontre ou parvenues à la Commission avant le lundi midi suivant la rencontre)**, sous peine de rencontre perdue par pénalité pour le club en infraction.

## **⑨ RESPECT DES COULEURS**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes « visiteurs ».

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

## **⑩ SANCTIONS**

***Les rencontres non jouées ou « forfait » ne sont pas comptabilisées pour les suspensions à purger.***

## **1 1 RAPPORT DES JOUEURS**

Lorsqu'un joueur prend une exclusion définitive, il doit envoyer son rapport dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la rencontre. Si toutefois le rapport était envoyé par « **courrier électronique** », ce rapport devra **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scanné et envoyé en pièce jointe, dans les vingt-quatre (24) heures**. Il devra être confirmé par l'envoi de l'original par la voie postale dans les cinq jours. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sera pris en compte.

## **1 2 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de « foot à 7 » et « foot à 11 » dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre,  $\frac{1}{4}$  des joueurs inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 7,

4 joueurs de foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de foot à 11.

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

**Tout joueur quittant un club de foot à 7 pour rejoindre un club de foot à 11 ou vice versa, doit remplir un avis de mutation à joindre à la demande de licence.**

## **1 3 INFORMATION SUR LA RESPONSABILITE DES CLUBS**

**EN CAS D'INCIDENTS LORS D'UNE RENCONTRE, LES CLUBS SONT RESPONSABLES DE LEURS SUPPORTERS. S'IL Y A DEBORDEMENTS DE CES DERNIERS, C'EST LES CLUBS QUI SERONT SANCTIONNES.**

## **1 4 LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + le carton blanc**.

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.



**Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.**

# **INFORMATIONS LICENCES**



**IL N'EST PLUS POSSIBLE DE FAIRE DES DEMANDES DE LICENCES**

**PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE :**

C'EST LA **CARTE DE DROITE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

**RAPPEL**

**LES PHOTOS DOIVENT ETRE DE VRAIES PHOTOS OU DES PHOTOCOPIES DE TRES BONNE QUALITE SOUS PEINE DE LICENCE REFUSEE. ELLES NE DOIVENT PAS NON PLUS ETRE RECUPEREES SUR LA LICENCE DE LA SAISON PRECEDENTE SINON ELLES SERONT AUSSI REFUSEES.**

** RETOUR DES LICENCES A VALIDER :**

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

**AC2L** : à partir du 29/11 (1 joueur) et à partir du 04/04 (1 joueur)

**US CAF** : à partir du 25/10 (1 joueur)

**MIRAIL UNITED** : à partir du 04/04 (1 joueur)

**TOLOSA FOOT SYSTEM** : à partir du 22/11 (1 joueur)

** RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :**

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :

** RETRAIT DES LICENCES VALIDEES :**

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

**IO TEAM** : à partir 07/03 (1 joueur)

**RECTIFICATIF SITUATION DES EQUIPES  
VIS-À-VIS DE L'ARBITRAGE**

Suite à vérification, une erreur s'est glissée dans les précédentes situations, en effet :

**Le club ATHLETICO TOLOSA C n'est pas représenté depuis Décembre 2016.**

# RESULTATS

## SEMAINE 18 DU 02/05/2017 AU 07/05/2017

### *Coupe de la Ligue: 1/4 de finale*

PASPORT	5	-	1	SHADOCKS SEILH	
MECAPROTEC FC	4	-	4	ATHLETICO TOLOSA B	
Tirs au but	4	-	2		
ASEAT	2	-	1	US LABEGE-RAMONVILLE	
USEMA COLOMIERS	3	-	0	AJ SAINT EXUPERY	

### *Coupe du Comité: 1/4 de finale*

FORZA VIOLA FC	0	-	2	TOLOSA FOOT SYSTEM	
SCLE FOOT	5	-	2	NEW TEAM	

### *Coupe du Comité: 1/2 de finale*

DYNAMO FC	3	-	0	AS SAINT LOUP CAMMAS	<b>F</b>
-----------	---	---	---	----------------------	----------

### *Coupe de France Auguste Delaune: 1/4 de finale*

AS MARGERAY (13)	4	-	0	ASEAT	
------------------	---	---	---	-------	--

## RATTRAPAGE

### *Division : Promotion Excellence – Journée 8 retour (du 03/03/17)*

SHAKHTAR TOLOSA	3	-	2	ASC CNES	
-----------------	---	---	---	----------	--

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	<b>F</b>	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

**Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

## SPORTIVITE SEMAINE 18

**DEUX** sorties temporaires et **UN** avertissement pour **6** rencontres arbitrées.

## FINALES COUPES

Les finales des coupes auront lieu:

Coupe de la Ligue et Coupe du Comité, le samedi 10 juin après-midi; Coupe du Printemps et Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin le samedi 17 juin après-midi.

# CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée « A définir » sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



**Terrain stabilisé de La ramée du lundi soir:** Les clubs et les arbitres doivent se rendre aux vestiaires du terrain synthétique, et le gardien du stade attribuera les vestiaires disponibles.

## SEMAINE 20 DU 15/05/2017 AU 19/05/2017

### *Division: Excellence - Journée 13 retour*

ASEAT	ATHLETICO TOLOSA B	Ceat Oran	Ve 19/05	20h00
FC POTO	SHADOCKS SEILH	Seilh Synthé	Ve 19/05	20h45
AUTERIVE DF	AJ SAINT EXUPERY	Auterive	Ma 16/05	20h30
US LABEGE-RAMONV.	USEMA COLOMIERS	Labège village	Lu 15/05	20h00

### *Division: Promotion Excellence - Journée 13 retour*

ATHLETICO TOLOSA A	MISTRAL P.L.	La Ramée St	Lu 15/05	19h45
ASC CNES	MECAPROTEC FC	Stadium n°4 Synthé	Lu 15/05	20h00
FONBO FC	SHAKHTAR TOLOSA	Sordelo Hb	Lu 15/05	19h45
PASPORT	DYNAMO AGAFOUS FC	R. Barran	Je 18/05	19h45

### *Division: Honneur - Journée 13 retour*

SCLE FOOT	ASCA	Amouroux St	Me 17/05	19h45
AS ST LOUP CAMMAS	SB SPORT	Castelmaurou	Je 18/05	20h15
NEW TEAM	FORZA VIOLA FC	Taton Synthé	Je 18/05	20h00
FSGT AUCAMVILLOISE	FA ROQUES A	Lardenne Synthé	Me 17/05	19h45

### *Division: Promotion Honneur - Journée 13 retour*

US CAF	TOLOSA FOOT SYS.	R. Barran	Me 17/05	19h45
ATHLETICO TOLOSA C	TOULOUSE SA	M. Cerdan St.	Lu 15/05	19h45
AS DRT	ALTRAN FOOT	Sordelo St.	Je 18/05	19h45
MIRAIL UNITED	AC2L	La Ramée Synthé	Ve 19/05	19h45

### *Division: Promotion - Journée 13 retour*

ACERSO CS	USA FOOT	Sordelo St.	Me 17/05	19h45
FA ROQUES B	AFPT	<b>Annulé</b>		
SOPRA FOOT	DYNAMO FC	Argoulets St	Ma 16/05	19h45

**Exempt:** IO TEAM

## SEMAINE 21 DU 22/05/2017 AU 24/05/2017

### *Coupe de la Ligue: 1/2 finale*

PASPORT	MECAPROTEC FC	Stadium n°4 Synthé	Lu 22/05	20h00
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Ceat Oran	Ma 23/05	20h00

## RATTRAPAGE

*Division: Honneur - Journée 10 retour (du 20/03/17)*

FA ROQUES A

NEW TEAM

Roques

Lu 22/05 20h30

*Division: Promotion - Journée 12 retour (du 28/04/17)*

DYNAMO FC

IO TEAM

Lardenne Synthé

Me 24/05 19h45

## CHALLENGE SPORTIVITE 2016

Les seconds du Challenge de la Sportivité 2015-2016: **USA FOOT**



## FORMULAIRE CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CLUBS

Comme chaque année, nous renouvelons le "challenge de la sportivité clubs". **Chaque club doit voter pour les clubs qui leur ont laissé la meilleure impression parmi ceux qu'ils ont rencontrés.** Veuillez donc compléter ce bulletin et nous le retourner avant le **10 juin 2017**.

Les années précédentes, certains n'avaient pas compris comment utiliser ces bulletins; nous vous expliquons à nouveau le fonctionnement.

Vous avez **DEUX VOTES** à faire.

Le **premier vote**, dans le tableau concernant **votre poule de CHAMPIONNAT**. Notez les 3 équipes (en mettant 1°, 2° et 3°) qui vous semblent les plus « fair-play ».

Dans le **deuxième (en bas)**, vous noterez **parmi TOUTES LES EQUIPES que vous avez rencontrées** dans la saison (**championnat, coupe Delaune et coupes départementales**) celles qui vous ont parues les plus « fair-play ».

Essayez d'en discuter avec vos joueurs et renvoyez-nous vos conclusions (**2 votes à faire**).

Il est bien évident que vous ne pouvez pas vous marquer. **D'autre part les équipes désignées par les autres ne seront pas récompensées si elles n'ont pas répondu.**

**CLUB :** \_\_\_\_\_

**DIVISION EXCELLENCE**

EQUIPES	
AUTERIVE DF	
USEMA COLOMIERS	
ASEAT	
LES SHADOCKS DE SEILH	
US LABEGE RAMONVILLE	
FC POTO	
AJ SAINT EXUPERY	
ATHLETICO TOLOSA B	

**DIVISION PROM. EXCELLENCE**

EQUIPES	
ASC CNES	
DYNAMO AGAFOUS FC	
FONBO FC	
MECAPROTEC FC	
MISTRAL P.L.	
PASPORT	
SHAKHTAR TOLOSA	
ATHLETICO TOLOSA A	

**DIVISION HONNEUR**

EQUIPES	
ASCA	
FSGT AUCAMVILLOISE	
FORZA VIOLA FC	
NEW TEAM	
FA ROQUES A	
AS ST LOUP CAMMAS	
SCLE FOOT	
SB SPORT FC	

**DIVISION PROMOTION HONNEUR**

EQUIPES	
AC2L	
ALTRAN FOOT	
US CAF	
AS DRT	
MIRAIL UNITED	
ATHLETICO TOLOSA C	
TOLOSA FOOT SYSTEM	
TOULOUSE SA	

**DIVISION PROMOTION**

EQUIPES	
ACERSO CS	
USA FOOT	
AFPT	
DYNAMO FC	
FA ROQUES B	
SOPRA FOOT	
IO TEAM	

Dans le tableau ci-dessous, vous désignerez aussi les **trois équipes** les « plus sportives », **TOUTES COMPETITIONS CONFONDUES** (championnat et coupes).

1° .....

2° .....

3° .....